

# Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation temporelle du discours : le cas de *puis* en interaction avec l'imparfait et le passé simple <sup>1</sup>

Myriam BRAS\*, Anne LE DRAOULEC<sup>°</sup>, Laure VIEU\*

\* IRIT, Université Paul Sabatier, 118 route de Narbonne 31062 Toulouse  
Cedex 4

<sup>°</sup> ERSS, Maison de la Recherche, 5 Allées Antonio-Machado 31 058  
Toulouse Cedex 1

## 1. Introduction

Nous nous proposons, dans cet article, d'étudier le rôle de l'adverbe temporel *puis* dans l'interprétation du discours. Donnons-en cependant, avant d'entreprendre l'étude proprement discursive, une brève caractérisation syntaxique et sémantique. En suivant Mélis (1983) et Hansen (1995), nous admettons que *puis* fonctionne, dans la structure syntaxique de la phrase, comme un adverbe de phrase conjonctif<sup>2</sup>. Du point de vue sémantique, *puis* est d'abord un indicateur de succession temporelle ; le *Robert* comme le *Grevisse* font apparaître ce sens comme sens premier de *puis*<sup>3</sup>. Selon Grevisse, la notion de succession temporelle peut disparaître au profit d'une simple succession logique. Ce sens de *puis* est aussi décrit par le *Robert*, mais uniquement dans l'emploi avec *et* (dans *et puis*), comme ajoutant un nouvel élément dans une énumération (cf. *Il est courageux, et puis il sait ce qu'il veut*) ou dans une argumentation (*tu dois me croire, et puis tout le monde pourra te le confirmer*). Notons, suivant Hansen (1995), que la fonction de *puis* en français parlé est passée progressivement de la valeur temporelle initiale aux valeurs énumérative et argumentative. Mais dans le cadre de la présente étude, nous n'étudierons pas *et puis*. Dans la mesure où nous nous intéressons à l'interaction entre structure temporelle et structure rhétorique, nous ne considérerons que les cas où *puis* garde une valeur temporelle

---

1 Avec le soutien du PICS franco-hollandais/CNRS-NWO « sémantique formelle du français ».

2 Ajoutons qu'en soulignant le caractère conjonctif de *puis*, chacun de ces deux auteurs est amené à montrer que *puis* se rapproche très fortement des véritables conjonctions de coordination

3 La succession peut éventuellement prendre une dimension spatio-temporelle, exprimant alors (cf. le *Robert*) la « succession aux yeux d'un observateur » (comme dans : *il y avait un grand salon, puis venait la salle à manger*).

(éventuellement combinée avec une valeur énumérative ou argumentative)<sup>4</sup>. Par « structure temporelle », nous entendons l'ensemble des éventualités (événements ou états) décrites par un texte, et les relations temporelles (précédence, inclusion, etc. qu'elles entretiennent). Et du point de vue rhétorique, nous suivons l'hypothèse selon laquelle le discours est constitué de segments reliés entre eux par des relations dites « rhétoriques » ou « de discours », telles les relations de Narration, Arrière-Plan, Explication, Résultat, Contraste, qui sont la manifestation des intentions de communication du locuteur et qui donnent au discours sa cohérence. Nous nous plaçons dans la lignée des travaux de N. Asher et A. Lascarides (Asher 1993, Asher 1996, Lascarides & Asher 1993), et autres (Bras & Asher 1994, Asher & al. 1995a,b, Molendijk & Vet 1995,...), qui ont montré que structures temporelle et rhétorique interagissent fortement. En ce qui concerne l'adverbe *puis*, nous avons déjà montré dans Bras, Le Draoulec & Vieu (2001) qu'il agit directement sur le discours, avec des effets temporels impliqués. Mais dans cette dernière étude, nous ne nous étions intéressées qu'au cas canonique où *puis* relie deux propositions au passé simple. Nous reprendrons certaines des conclusions auxquelles nous étions parvenues, mais notre objectif est maintenant d'explorer les possibilités de combinaison de *puis* avec un temps verbal *a priori* incompatible avec lui, l'imparfait. Nous nous limiterons en fait à la paire imparfait / passé simple, afin de sélectionner le genre narratif et de bien contrôler les paramètres temporels en jeu. En nous appuyant sur un corpus constitué d'un millier de morceaux de textes de la base Frantext, nous porterons notre attention sur l'étude des trois cas suivants (nous notons Pi-PS une proposition au Passé Simple, et Pi-IMP une proposition à l'Imparfait) : P1-IMP *puis* P2-PS ; P1-PS *puis* P2-IMP ; P1-IMP *puis* P2-IMP.

## 2. Cadre d'analyse : la SDRT

### 2.1 La SDRT dans ses grandes lignes

Nous travaillons dans le cadre de la SDRT (Théorie des Représentations Discursives Segmentées ou Structurées). La SDRT (Asher 1993, Lascarides & Asher 1993, Asher 1996 a, b, Asher 97) est une extension non triviale de la DRT (Kamp 1981, Kamp & Reyle 1993), théorie fondatrice de la sémantique formelle du discours. Dans ces théories, qualifiées de dynamiques, le sens d'une phrase est un potentiel de changement de contexte. La représentation

---

4 Nous laisserons de côté les exemples de succession spatio-temporelle, qui pourraient cependant être facilement traités en considérant les événements de perception associés à la description.

de chaque phrase est donc intégrée de manière incrémentale dans son contexte, qui est la représentation de la partie précédente du discours déjà traitée sur laquelle elle va avoir une action de mise à jour. C'est avec cet éclairage que les travaux de H. Kamp (1981) et de H. Kamp et C. Rohrer (1983) ont permis de donner une analyse « renouvelée » de la sémantique des temps verbaux, et notamment de l'Imparfait et du Passé Simple en français, en leur attribuant une valeur anaphorique <sup>5</sup>, c'est-à-dire en rendant compte de leur capacité à relier les procès – événements ou états – qui les « portent » au discours précédent.

Pour résoudre certains problèmes qui se posaient à la DRT, Asher en a proposé une extension pour en faire une théorie de l'interface sémantique-pragmatique : la SDRT prend en compte la façon dont le discours est structuré en termes de relations rhétoriques <sup>6</sup>, la sémantique lexicale, et la connaissance du monde. C'est à partir de ces informations, et des informations linguistiques déjà exploitées par la DRT, qu'on construit la structure du discours. En SDRT, un discours ou contexte discursif est représenté par une SDRS. C'est une structure récursive constituée de DRS ou SDRS reliées entre elles par des relations de discours : Narration, Elaboration, Arrière-Plan, Continuation, Résultat, Contraste, Explication, ... Pour chaque nouveau segment dont on construit la représentation sémantique, appelée *constituant*, on doit d'abord chercher un point d'attachement pour insérer ce constituant dans la structure préalablement construite. Ensuite, on cherche à inférer, à partir d'informations de sources diverses (syntaxe, lexicale, connaissance du domaine...), par quelle relation de discours ce constituant est lié à son point d'attachement <sup>7</sup>. Enfin, la relation de discours inférée va permettre de déduire des effets sémantiques, comme des relations temporelles ou des relations entre individus pour la résolution des anaphores. Ces inférences sont faites grâce à un moteur de raisonnement non monotone qui active des règles non monotones (dites molles, dont le symbole d'implication est  $>$ ) dont les inférences sont « effaçables », et des règles monotones (dites dures, dont le symbole d'implication est  $\rightarrow$ ) qu'on ne peut effacer. Nous donnons quelques exemples de règles dans la section qui suit.

---

5 Une analyse anaphorique des temps verbaux est aussi proposée par E. W. Hinrichs (1981) et par B. Partee (1984) (voir Molendijk 1990 pour une discussion critique).

6 Les relations rhétoriques étant vues comme des manifestations des intentions de communication du locuteur, elles s'inscrivent dans la dimension pragmatique.

7 En fait, non seulement un même constituant peut être attaché à plusieurs sites, mais on peut aussi avoir plusieurs relations de discours pour un attachement.

## 2.2. Les relations de discours pertinentes pour l'analyse de *puis*

Nous allons maintenant illustrer la façon dont les relations de discours sont utilisées en SDRT, en nous limitant aux relations utiles pour l'analyse des données sur l'interaction de *puis* avec l'imparfait et le passé simple. Nous donnerons en même temps une illustration partielle de notre analyse du cas canonique P1-PS *puis* P2-PS.

### 2.2.1. Narration

Dans les textes de style narratif étudiés ici, la relation de narration est basée sur la contrainte pragmatique gricéenne d'ordre. Une des conclusions de l'étude du cas P1-PS *puis* P2-PS est que la présence de *puis* déclenche l'établissement d'une relation de Narration. Ce que nous exprimons par l'axiome (a1) :

$$(a1) \quad \langle \tau, \alpha, \beta \rangle \& \text{Puis}(\beta) \rightarrow \text{Narration}(\alpha, \beta)$$

où  $\langle \tau, \alpha, \beta \rangle$  signifie que le constituant  $\beta$  est attaché au constituant  $\alpha$  dans la structure de discours  $\tau$ . Pour simplifier, nous dirons qu'au moment d'appliquer cet axiome,  $\alpha$  sera remplacé par la représentation de P1 et  $\beta$  par la représentation de P2. Ainsi, pour les exemples :

- (1) [Agnès était blessée]<sub>P0</sub>. [Aussitôt elle *sanglota*]<sub>P1</sub>. *Puis* [elle *s'écria* que cela était faux]<sub>P2</sub>. (Drieu La Rochelle, *Rêveuse bourgeoisie*)<sup>8</sup>
- (2) [Il *descendit* jusque sur le trottoir]<sub>P1</sub>, *puis* [fit quelques pas]<sub>P2</sub>. (Green, *Moira*)

on établira une relation de Narration entre les représentations respectives de P1 et de P2.

Sans la présence de *puis*, on peut établir une relation de Narration de deux manières.

– soit si on arrive à prouver qu'un certain prédicat Occasion<sup>9</sup> est vérifié entre les deux constituants à relier :

$$(a2) \quad \langle \tau, \alpha, \beta \rangle \& \text{Occasion}(\tau, \alpha, \beta) > \text{Narration}(\alpha, \beta)$$

---

8 Pour faciliter le repérage nous mettrons en italiques, dans nos citations, les verbes au passé simple et / ou à l'imparfait des propositions qui nous intéressent, ainsi que le *puis* qui les relie.

9 Pour la définition de  $\text{Occasion}(\tau, \alpha, \beta)$ , cf. Asher (1996b). Intuitivement,  $\text{Occasion}(\tau, \alpha, \beta)$  est vérifié quand  $\alpha$  donne lieu à  $\beta$  ou fait partie d'un plan dans lequel  $\alpha$  conduit naturellement à  $\beta$  dans le contexte de discours  $\tau$ .

– soit par défaut<sup>10</sup>, si on n'a réussi à déduire aucune autre relation de discours :

$$(a3) \quad [ \langle \tau, \alpha, \beta \rangle \ \& \ \neg \text{Indices-}R_1(\tau, \alpha, \beta) \ \& \ \neg \text{Indices-}R_2(\tau, \alpha, \beta) \ \& \ \dots \ \& \ \neg \text{Indices-}R_n(\tau, \alpha, \beta) ] \supset \text{Narration}(\alpha, \beta)$$

où  $R_1 \dots R_n$  représentent toutes les relations de discours de la SDRT<sup>11</sup> sauf Narration et où  $\text{Indices-}R_i(\tau, \alpha, \beta)$  est un prédicat qui regroupe par disjonction tous les indices donnant lieu à une règle de déclenchement de la relation  $R_i$  (dure ou molle).

Si on enlève *puis* dans les exemples (1) et (2), on a Narration par défaut par l'axiome (a3) pour (1), Occasion et donc Narration par l'axiome (a2) pour (2). On pourrait donc penser que *puis* ne fait que confirmer Narration, mais nous verrons plus loin qu'il force parfois son établissement.

De manière générale en SDRT, une fois qu'une relation de discours est établie entre deux constituants, on exploite les effets de la relation sur le contenu du discours. Pour la Narration, ces effets sont de deux ordres : temporel et structurel.

Les effets temporels de Narration sont exprimés par l'axiome (a4)<sup>12</sup> qui introduit un ordre temporel entre les éventualités principales<sup>13</sup> des constituants reliés.

$$(a4) \quad \text{Narration}(\alpha, \beta) \rightarrow e_\alpha < e_\beta$$

Les effets structurels font intervenir une notion de topique discursif : si deux constituants sont reliés par Narration, ils doivent avoir un « thème » en commun, appelé topique, qu'on va chercher à construire. Le topique discursif correspond à une sorte de « synthèse thématique » des constituants. Cette contrainte est une façon de mettre en œuvre un principe de cohérence des textes de style narratif. L'axiome (a5) exprime de façon simplifiée le fait qu'on cherche à retrouver en contexte ou à construire un constituant  $\gamma$  qui

---

10 Cette règle caractérise les textes de genre narratif.

11 La SDRT fait l'hypothèse d'un nombre fini de relations de discours bien que l'ensemble de ces relations ne soit pas encore défini de façon stable. Nous considérerons ici que ces relations sont : Narration, Arrière-Plan, Elaboration, Continuation, Topique ( $\Downarrow$ ), Résultat, Explication, Contraste et Parallèle et qui sont décrites dans la littérature. Dans cet article, nous nous bornons à décrire les relations rencontrées dans l'interaction entre *puis* et les phrases à l'imparfait et au passé simple.

12 Il existe des versions de cet axiome qui caractérisent des effets spatio-temporels, mais cette version purement temporelle suffit ici.

13 La SDRT fait l'hypothèse que tout constituant  $K$  décrit au moins une éventualité, et qu'une de ces éventualités, notée  $e_K$ , est qualifiée de principale.

domine  $\alpha$  et  $\beta$  dans la structure de discours et dont  $\alpha$  et  $\beta$  élaborent le contenu propositionnel (cf. Asher et al. 1995a).

(a5)  $\langle \tau, \alpha, \beta \rangle$  & Narration( $\alpha, \beta$ )  $\rightarrow$  ( $\exists \gamma$ ) (Topique( $\gamma, \alpha$ ) & Topique( $\gamma, \beta$ ))

Par exemple, pour (1), le topique dominant les constituants associés à  $P_1$  et  $P_2$  pourrait représenter « les réactions d'Agnès au fait qu'elle soit blessée ». Notons que la continuité du sujet syntaxique favorise la construction du topique, qui contient au moins ce sujet (« ce qui est arrivé à x », « l'état de x », « la description de x »).

### 2.2.2. Contraste

Une autre relation qui accompagne souvent l'utilisation de *puis* est la relation de Contraste. Cette relation est déclenchée soit par la présence d'un marqueur de contraste comme *mais* en (3), soit par des propriétés de la structure syntaxique (isomorphisme sur des parties de l'arbre syntaxique) en combinaison avec d'autres informations indiquant une opposition thématique, par exemple une opposition lexicale comme en (4).

(3) As-tu acheté le livre? Oui, je l'ai acheté, mais je l'ai prêté. (Asher 1996)

(4) Il *s'en moqua* d'ailleurs comme d'une naïveté, *puis* la *vanta* comme un moyen de contraindre la sottise des petites gens au respect du savoir et de la puissance, [...] (Adam, *L'enfant d'Austerlitz*)

Contraste ( $\alpha, \beta$ ) implique que  $\alpha$  et  $\beta$  aient des implicatures incompatibles, comme cela est flagrant en (3) (après avoir acheté un objet, on est normalement en sa possession, ce qui n'est pas le cas après l'avoir prêté). Contraste n'a pas par elle-même d'effet temporel, mais l'incompatibilité des implicatures peut conduire à la conclusion que deux situations ne peuvent avoir lieu en même temps, notamment si elles mettent en jeu le même sujet. Contraste est donc compatible avec Narration<sup>14</sup>.

Dans l'exemple (4), où le verbe *vanta* s'oppose au verbe *se moqua*, *puis* ne peut pas être supprimé. En effet, dans ce cas, on ne retrouverait pas la progression temporelle et le discours, ne permettant pas d'expliquer la juxtaposition de deux situations contradictoires, ne serait pas bon. Ceci se traduit par le fait qu'on ne pourrait pas appliquer ni l'axiome (a3), ni l'axiome (a2)<sup>15</sup>. On peut donc dire que *puis* est indispensable pour avoir Narration et

---

14 Cependant, si l'on peut inférer Contraste, l'axiome (a3) ne pourra pas être "déclenché". On ne pourra donc avoir Contraste et Narration que si un des axiomes (a1) ou (a2) s'appliquent.

15 Il semble raisonnable de supposer qu'aucune règle n'affirme qu'on peut s'attendre à ce qu'une personne vante la chose dont elle vient de se moquer.

Contraste. *Puis* permet en effet de décaler les situations, décalage rendu nécessaire par l'incompatibilité des implicatures.

Si on change le sujet du verbe *vanta*, on obtient (4') :

(4') Il s'en moqua. Puis un autre la vanta.

auquel on peut enlever *puis* pour obtenir (4'') :

(4'') Il s'en moqua. Un autre la vanta.

(4'') reste cohérent mais peut avoir une autre interprétation temporelle que (4') : les deux événements ne sont en effet pas forcément perçus comme étant ordonnés temporellement. Par rapport à (4'), la relation de Contraste subsiste, mais, sans information supplémentaire, pas celle de Narration. Ici encore, *puis* s'avère nécessaire pour établir la relation de Narration.

### 2.2.3. Arrière-plan

Voyons maintenant la relation d'Arrière-plan. C'est une relation qui est inférée à partir de certaines discontinuités aspectuelles, par exemple quand on a une alternance événement/état dans un texte, comme en (5) :

(5) Paul entra. Marie faisait la vaisselle.

On rappelle qu'en SDRT (comme en DRT) les événements et les états sont considérés comme des individus<sup>16</sup>. On introduit donc des référents d'événement ou d'état dans la représentation du discours, le choix du type d'éventualité dépendant d'une combinaison de facteurs (temps verbaux, mode d'action, ...). En (5), P1-PS introduit un référent d'événement, P2-IMP un référent d'état. Les axiomes permettant de déclencher la relation d'Arrière-plan sont les suivants :

(a6)  $\langle \tau, \alpha, \beta \rangle \& \text{Evénement}(e_\alpha) \& \text{Etat}(e_\beta) > \text{Arrière-Plan}(\alpha, \beta)$

(a7)  $\langle \tau, \alpha, \beta \rangle \& \text{Etat}(e_\alpha) \& \text{Evénement}(e_\beta) > \text{Arrière-Plan}(\beta, \alpha)$

Comme toute relation rhétorique (en SDRT au moins), la relation d'Arrière-plan a des effets sur le contenu du discours. (a8) donne ses effets temporels qui permettent d'enrichir la représentation du discours avec une relation de recouvrement temporel entre les deux éventualités :

(a8)  $\text{Arrière-Plan}(\alpha, \beta) \rightarrow e_\alpha \circ e_\beta$

---

16 Les événements sont réifiés au sens de Davidson (1967).

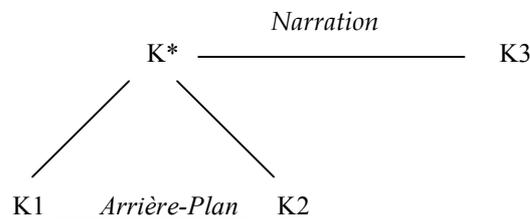
La relation d'Arrière-plan a également des effets en termes de structuration du discours. En effet, quand une relation d'Arrière-Plan est établie, on construit une nouvelle sorte de topique, le FBP (*Foreground-Background Pair*), qui est en fait la fusion des constituants reliés par la relation d'Arrière-plan, à savoir l'avant-plan et l'arrière-plan :

$$(a9) \quad \text{Arrière-Plan}(\alpha, \beta) \rightarrow (\exists \gamma) \text{FBP}(\gamma, [\alpha, \beta])$$

N. Asher et al. (1995a) montrent que la structure de FBP permet de traiter des exemples comme 6):

$$(6) \quad [\text{Marie rentra dans la librairie}]_{p1}. [\text{Un homme lisait un journal près de la caisse}]_{p2}. [\text{Elle s'approcha de lui}]_{p3}.$$

où il semble qu'une Narration doive ordonner les éventualités de K1 et K3 (K1, K2 et K3 sont les DRS de P1, P2 et P3, respectivement) mais où les informations de l'arrière-plan K2 doivent cependant être accessibles pour résoudre l'anaphore pronominale *lui* dans P3. Ceci n'était pas possible avec le traitement antérieur de la relation d'Arrière-plan proposé dans Lascarides & Asher (1993) où K1 n'était de toute façon pas ouvert pour l'attachement de K3 par Narration<sup>17</sup>. Dans Asher et al. (1995a), le FBP K\* de [K1, K2] devient un site d'attachement possible pour K3 par Narration, ce qui établit l'ordre temporel requis tout en permettant la résolution de l'anaphore.



On va voir plusieurs exemples d'utilisation de cette relation dans l'analyse des données qui sera présentée plus loin, mais il faut déjà préciser que d'une structure comme celle qui est dessinée ci-dessus on peut inférer  $e1 < e3$ , à partir des effets temporels de Narration (a4) et de l'axiome suivant qui détermine quelle est l'éventualité principale d'un constituant FBP :

$$(a10) \quad \text{FBP}(\gamma, [\alpha, \beta]) \rightarrow e_\gamma = e_\alpha$$

17 En SDRT, l'attachement d'un nouveau constituant doit se faire sur un site situé sur la frontière droite de l'arbre représentant la structure du discours. Cette structure hiérarchique provient d'une part de l'emboîtement des SDRS et d'autre part de la nature subordonnante ou coordonnante des relations de discours (Asher 1993).

### 3. Résumé du cas P1-PS puis P2-PS

Nous avons donné, dans la section 2.2, quelques exemples de discours au passé simple structurés par des relations de Narration et de Contraste. Nous avons vu que *puis* peut apparaître en tête d'un segment relié à un segment précédent dans le discours par une relation de Narration seule, ou par une relation de Narration et une relation de Contraste. Dans (Bras, Le Draoulec & Vieu 2001), nous avons validé l'hypothèse que la présence de *puis* est un déclencheur de la relation de Narration (a1). Nous avons en particulier montré, comme cela est esquissé dans la section ci-dessus, que la présence de *puis* est parfois nécessaire à l'établissement de la relation de Narration en présence de la relation de Contraste, au sens où *puis* peut imposer Narration là où seule la relation de Contraste aurait été inférée avec les règles de la SDRT. Nous avons aussi étudié l'interaction de *puis* avec la relation de Résultat. Nous avons montré que dans certains cas, où *puis* est associé avec des marques lexicales d'une relation causale, il y a conflit et le discours est incohérent. Dans d'autres cas, où la relation de Résultat n'est pas marquée lexicalement, *puis* peut annuler la relation de Résultat pour imposer Narration. Notre formalisation de la sémantique de *puis* en SDRT pour le cas P1-PS puis P2-PS peut être résumée de la façon suivante :

- *puis* agit sur la Structure du Discours en "forçant" Narration ou en "bloquant" Résultat. Nous rejetons par là même l'hypothèse, énoncée plus tôt (Asher et al. 1995b) que *puis* implique directement l'ajout d'une relation temporelle, car cette option ne permet pas de rendre compte de la sémantique rhétorique de *puis*, par exemple du fait qu'il annule l'effet de Résultat.
- *puis* a une action indirecte sur la Structure Temporelle, au sens où ce sont les effets temporels des relations de discours (a4) qui introduisent la succession temporelle associée à *puis*.

### 4. Puis avec l'imparfait : préliminaires

Nous allons maintenant examiner des discours où *puis* se trouve entre deux phrases dont l'une au moins est à l'imparfait. A priori, on ne s'attend guère à trouver de tels discours, sauf lorsque l'on a deux éventualités à l'imparfait qui reçoivent une lecture itérative. Selon C. Vet (1980, p.195), les phrases reliées par *puis* doivent avoir l'aspect perfectif dans la mesure où « pour pouvoir constituer un ensemble ordonné, il faut que les contours des intervalles situationnels qui en font partie soient bien nets, ce qui n'est pas le cas si ces phrases possèdent l'aspect imperfectif ». Il observe que si on les combine avec l'aspect imperfectif, comme dans l'exemple (7), le résultat est une phrase ayant un sens itératif.

- (7) Il espaçait d'abord ses visites, puis il cessait complètement de venir.

Dans ce cas, l'aspect imperfectif ne se rapporte pas isolément à chaque intervalle, mais à l'ensemble des intervalles des couples ordonnés.

Nous sommes bien d'accord sur l'analyse de (7), qui nous ramène en fait au cas P1-PS *puis* P2-PS avec une répétition qui porte globalement sur l'ensemble de la structure. Notre analyse diffère cependant de celle de C. Vet (1980), dans la mesure où nous avons observé dans notre corpus que la présence de l'imperfectif n'est pas systématiquement associée à ce type d'interprétation itérative : nous avons trouvé des cas où *puis* sert à ordonner une éventualité ayant un aspect imperfectif – un état – et un événement<sup>18</sup>. C'est en fait surtout le cas quand la phrase précédant *puis* a un aspect imperfectif, et c'est ce que nous allons voir dans la section 5 où nous étudierons les cas P1-IMP *puis* P2-PS. Nous examinerons ensuite plus rapidement les cas P1-PS *puis* P2-IMP (section 6) et P1-IMP *puis* P2-IMP (section 7).

Mentionnons cependant, avant de passer à la section 5, des cas qui, même s'ils apparaissent dans des configurations P1-IMP *puis* P2-PS, sont à rattacher au cas canonique P1-PS *puis* P2-PS que nous venons de résumer. Il s'agit de cas où P2-PS introduite par *puis* se rattache (par Narration et éventuellement une autre relation de discours) à une phrase au PS, que nous noterons P0-PS, précédant P1-IMP, laquelle se rattache par une relation d'Arrière-Plan à P0-PS. C'est le cas pour un exemple tel que (8) :

- (8) [Pendant quelques minutes, les quatre amis *piétinèrent* dans l'ombre]<sub>P0</sub>. [De temps en temps, avec un grognement, un soupir, l'un d'entre eux *mettait* les pieds dans une flaque]<sub>P1</sub>. *Puis* [Larseneur *s'arrêta* pour allumer sa pipe et la lueur, une seconde, illumina les gouttes de pluie]<sub>P2</sub>. Enfin, Justin reprit avec une calme ferveur. (Duhamel, *Le Désert de Bièvres*)

Pour plus de clarté, observons un exemple construit :

- (9) [Il *ralentit* sa course]<sub>P0</sub>. [Il se sentait très fatigué]<sub>P1</sub>. *Puis* [il *accéléra* de nouveau]<sub>P2</sub>.

(9) présente une structure P0-PS. P1-IMP. *Puis* P2-PS. pour laquelle on aura : Arrière-Plan(K0, K1) & Narration(K0, K2) & Contraste(K0, K2). On se trouve en fait, ici, dans une situation analogue à celle de l'exemple (6).

Or les cas qui vont nous intéresser sont ceux où il y a effectivement une relation entre P1-IMP et P2-PS, comme dans (10) :

- (10) [Il *ralentit* sa course]<sub>P0</sub>. [Il se *sentait* très fatigué]<sub>P1</sub>. *Puis* [il *commença* à récupérer]<sub>P2</sub>.

---

18 Il faut dire qu'en 20 ans, les moyens de recherche sur corpus ont fait des progrès et nous ont permis de trouver ce type d'exemples, *a priori* inattendus.

Comme pour (9), nous avons : Arrière-Plan(K0, K1). Mais ici, les relations de Narration et Contraste s'établissent entre K1 et K2 : Narration(K1, K2) & Contraste(K1, K2).

En construisant ces exemples, nous avons bien sûr pris soin de choisir des éléments lexicaux qui favorisent très nettement la relation de Contraste, entre P0-PS et P2-PS pour (9), et entre P1-IMP et P2-PS pour (10), afin de mieux mettre en évidence ce que *puis* connecte.

## 5. P1-IMP *puis* P2-PS

### 5.1 Première description des faits

Nous allons maintenant examiner des exemples du corpus présentant la même structure de discours que (10). C'est le cas de (11) :

- (11) [Mme Rieux *détourna* la tête vers la fenêtre]<sub>P0</sub>. [Le docteur *se taisait*]<sub>P1</sub>.  
*Puis* [il *dit* à sa mère de ne pas pleurer]<sub>P2</sub>, qu'il s'y attendait, mais que c'était quand même difficile. (Camus, *La Peste*)

Un argument majeur nous amène à dire que P2-PS, introduite par *puis*, est reliée à P1-IMP et non à P0-PS : il s'agit du changement de sujet entre P0 et P1, alors que le sujet reste le même de P1 à P2. Ce changement, puis continuité de sujet, semble avoir une influence sur les possibilités d'établissement de relations de discours. Le changement entre P0 et P1 s'accorde bien avec une relation d'Arrière-Plan<sup>19</sup>. Ensuite, que le sujet reste le même en P1 et P2 favorise la construction d'un topique discursif, et donc facilite l'établissement d'une relation de Narration entre K1 et K2, plutôt qu'entre K0 et K2. Et comme pour l'exemple construit (10), des éléments lexicaux comme l'opposition entre *se taire* et *dire quelque chose* tendent à indiquer que la relation de Narration s'accompagne d'une relation de Contraste entre K1 et K2.

---

19 cf. aussi Vet (1999) qui étudie l'influence des changements de sujets sur les relations de discours qu'il est possible d'établir entre une phrase au passé simple et une phrase à l'imparfait dans des exemples comme :

- (i) Pierre entra dans la cuisine. Marie faisait la vaisselle
- (ii) Pierre entra dans la cuisine. Il souriait.

C. Vet propose de remplacer la relation d'Arrière-plan dans les cas de changements de sujets comme (i) par une relation indiquant que l'état décrit par la deuxième phrase précise une partie de l'état résultant de l'événement décrit par la première phrase. Il semble que notre exemple (11) n'entre pas dans cette analyse car la sémantique lexicale de *détourner la tête vers X* ne permet pas d'inférer un état résultant pertinent comme en (i).

Nous avons en fait examiné beaucoup d'exemples dans le corpus, et remarqué que dans presque tous les cas de succession P1-IMP *puis* P2-PS pour lesquels l'attachement semble possible entre P1 et P2, P1 et P2, d'une part, entretiennent à la fois une relation de Narration et une relation de Contraste, et d'autre part ont le même sujet. En voici quelques exemples :

- (12) Jonas *contemplant* les fenêtres d'en face. *Puis*, il *leva* les yeux vers le ciel sans étoiles, et *alla* tirer les rideaux. (Camus, *L'Exil et le Royaume*)
- (13) Sabine, silencieuse, dans l'ombre, à quelques pas, *assistait* à la scène avec une impassibilité ironique. *Puis*, lassée, et sentant que la soirée était perdue, elle *se leva* et *rentra*. Christophe ne s'aperçut de son départ que quand elle n'était plus là. (Rolland, *L'Adolescent*)
- (14) Après un long silence, Christophe vint près d'elle. Elle ne fit pas un mouvement ; mais son cœur battait. Christophe la *regardait*, immobile ; *puis*, brusquement, il *se jeta* à genoux, *cacha* sa figure dans la robe de sa mère ; et, sans dire un mot, il pleura. (Rolland, *La Révolte*)

On observe en (12) une opposition entre *contempler les fenêtres d'en face* et *lever les yeux vers le ciel* ; en (13) entre *assister à la scène* et *se lever* ; en (14), entre *la regarder immobile* et *brusquement se jeter à genoux*. Notons que dans ces exemples, on peut penser que *puis* relie en fait le bloc formé par les deux propositions au passé simple qui le suivent à la phrase précédente à l'imparfait. Ainsi pour (13), on aurait une opposition entre *assister à la scène* et *se lever et rentrer*. Les exemples (12) à (14) ont une structure de discours différente de celle de l'exemple (11), dans la mesure où ils comportent un attachement à P1, non de P2, mais du topique du bloc de propositions qui suivent *puis*.

L'opposition est peut-être moins nette en (15) car le contraste entre *écouter* et *secouer la tête* n'est pas lexical. Il faut le comprendre en contexte de dialogue (*secouer la tête* introduit la réplique et est à réinterpréter comme partie du couple *écouter / répondre*) :

- (15) – répétez, dit-il, répétez. Vous parlez trop vite.  
Je répétais, non sans peine. Le visiteur écoutait, puis il secoua la tête.  
(Duhamel, *Le Désert de Bièvres*)

Notons qu'en (14) et (15), nous avons un argument supplémentaire en faveur de la relation entre P1 et P2, qui est que P1 et P2 sont simplement séparées par un point-virgule ou une virgule. Selon nous, l'absence de ponctuation forte entre les propositions va dans le sens de l'établissement d'une relation directe entre elles. Notons aussi que la notion d'identité de sujet en P1 et P2 peut se traduire par une ellipse du sujet, ou par le fait qu'un même sujet soit impliqué indirectement (dans des exemples du type : *il ne savait plus, puis la mémoire lui revint*).

Nous avons essayé de comprendre ce que signifiait cette majorité d'exemples présentant une relation de Contraste, et le même sujet en P1 et P2. Nous savons en effet que la présence d'un même sujet favorise la relation de Narration, mais quand la Narration s'accompagne d'un Contraste, les choses sont différentes. Comme nous l'avons vu dans la section 4.2., avec l'opposition *se moquer / vanter*, dans une relation de Contraste avec *puis* on peut avoir le même sujet (cf. exemple (4)) ou non (cf. (4')). Nous le reprenons ici avec l'opposition *se taire / parler* :

- (16) Il se tut, puis il parla.  
 (17) Il se tut, puis un autre parla.

Modifions maintenant l'exemple (11), de telle sorte qu'on ne garde pas le même sujet entre P1 et P2, tout en conservant l'opposition lexicale qui irait dans le sens d'une relation de Contraste :

- (11') [Mme Rieux *détourna* la tête vers la fenêtre]<sub>P0</sub>. [Le docteur *se taisait*]<sub>P1</sub>.  
 [*Puis* sa mère *se mit à parler*]<sub>P2</sub>.

L'opposition entre *se taire* et *dire quelque chose* est conservée mais avec cette fois *sa mère* comme sujet de *parler* (on a remplacé *il dit à sa mère* par *sa mère se mit à parler*). On remarque alors que l'ambiguïté d'attachement devient plus grande ; il semble même qu'on aurait plutôt tendance à rattacher P2 à P0 dans une relation de Narration – et cela d'autant plus qu'on sait que *Mme Rieux* et *sa mère* désignent la même personne.

Que pouvons-nous conclure de ces observations ? Nous savons que c'est quand on a une relation de Contraste avec même sujet qu'il y a incompatibilité temporelle entre les deux, c'est-à-dire que les deux situations reliées ne peuvent se produire au même moment (cf. §2.2). Ainsi en (11'), où l'on n'a pas le même sujet entre P1 et P2, et où P1 présente un aspect imperfectif, on comprend que le docteur continue de se taire au moment où sa mère se met à parler. Alors qu'en (11), où l'on garde le même sujet, il est évident que la situation où le docteur est silencieux est close au moment où il dit quelque chose à sa mère. Et c'est cette question de la clôture qui nous semble importante. Elle nous permet de mieux caractériser la relation entre P1 et P2 dans nos exemples. Certes, P1 a l'aspect imperfectif – ce qui poserait *a priori* problème, comme nous l'avons dit en section 4, pour passer à une étape postérieure avec *puis*. Mais cela devient moins problématique si l'on observe que, dans des conditions de Contraste avec même sujet, et donc d'incompatibilité, *puis* permet justement d'imposer une borne droite à la situation décrite par la proposition à l'imparfait. Le rôle de clôture de *puis* apparaît si on essaie de le supprimer. Ainsi qu'on l'avait vu pour l'exemple (4), il serait difficile d'éliminer *puis* dans l'exemple (11), cf. (11'') :

(11'') ?Mme Rieux *détourna* la tête vers la fenêtre. Le docteur *se taisait*. [~~Puis~~] il dit à sa mère de ne pas pleurer, qu'il s'y attendait, mais que c'était quand même difficile.

On peut observer que le rôle de clôture de *puis* semble persister même sans Contraste. En poursuivant les variations de l'exemple (11), on pourrait envisager, non plus un changement de sujet comme en (11'), mais un changement de prédicat qui élimine la possibilité d'établir une relation de Contraste :

(11''') Mme Rieux *détourna* la tête vers la fenêtre. Le docteur *se taisait*. *Puis* il se leva.

Ici, il semble que contrairement au cas (11'), il n'y ait pas vraiment d'ambiguïté d'attachement, et que *puis* close effectivement la situation décrite par P2. Cela ne signifie pas forcément que le docteur va se mettre à parler, mais en tout cas qu'il rompt une situation implicite d'écoute, d'attente..., et que la conversation entame une nouvelle phase. Il est à noter toutefois que nous n'avons pas rencontré d'exemple similaire en corpus, ce qui tend à montrer que le rôle de clôture de *puis* est certainement plus évident lorsqu'il y a Contraste.

## 5.2 Perspective de formalisation en SDRT

Jusqu'à présent n'ont été analysés en SDRT que des cas où la relation de Narration s'établit entre des constituants  $\alpha$  et  $\beta$  dont l'éventualité principale est un événement. Le fait que  $e_\beta$  soit un état n'empêche en aucun cas l'application de (a1), ni celle de (a4)<sup>20</sup>, mais l'étude de *puis* en contexte met

---

20 La version des effets temporels de Narration que nous avons donnée ici sous (a4) est simplifiée, et peut rendre compte des effets temporels quel que soit le type d'éventualité. Dans (Asher et al. 1995a, b), nous posons des hypothèses spécifiques sur les éventualités, en particulier que chaque événement  $e$  est accompagné d'un état préalable  $prestate(e)$ , et d'un état résultant  $poststate(e)$  tels que  $prestate(e) \supset e \supset poststate(e)$ , où  $\supset$  désigne la relation de contact temporel orienté (abutment, meets). En exploitant ces éventualités associées, les effets temporels de Narration sont dans cet article étendus à des effets spatio-temporels. Dans (Bras, Le Draoulec & Vieu, 2001) ces effets sont encore précisés en (a4'), où  $\cap$  est l'opérateur d'intersection entre éventualités :

$$(a4') \text{ Narration}(\alpha, \beta) \rightarrow e_\alpha \supset (\text{poststate}(e_\alpha) \cap \text{prestate}(e_\beta)) \supset e_\beta$$

On peut généraliser cet axiome à des éventualités préalable et résultante, sans préjuger de leur nature ontologique, sauf de l'inversion état / événement ou événement / état. Dans cette perspective, le "pre" et le "post" d'un état seraient les événements de mise en place et de terminaison de l'état :

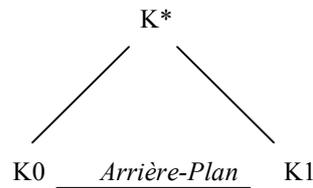
$$(a4'') \text{ Narration}(\alpha, \beta) \rightarrow e_\alpha \supset (\text{post}(e_\alpha) \cap \text{pre}(e_\beta)) \supset e_\beta$$

au jour le fait qu'une relation de Narration peut lier un événement et un état, ce qui est nouveau.

Reprenons l'exemple (11), et essayons de dessiner sa structure de discours, qui sera en fait la même pour (12), (13), (14), (15) :

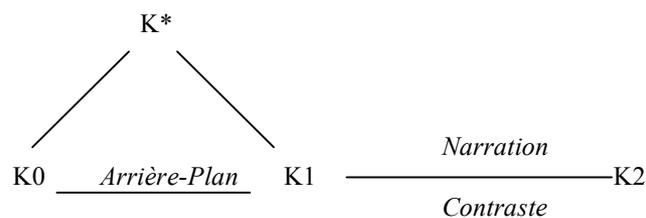
- (11) [Mme Rieux *détourna* la tête vers la fenêtre]<sub>P0</sub>. [Le docteur *se taisait*]<sub>P1</sub>.  
*Puis* [il *dit* à sa mère de ne pas pleurer]<sub>P2</sub>, qu'il s'y attendait, mais que c'était quand même difficile. (Camus, *La Peste*)

En SDRT, l'alternance événement/état ou état/événement déclenche l'établissement d'une relation d'Arrière-plan (cf. (a6) et (a7) ci-dessus), ou, en présence d'informations plus spécifiques, des relations comme Explication ou Résultat. Dans nos exemples (17) à (21), on pourra ainsi inférer : Arrière-Plan(K0, K1) et construire K\* tel que FBP(K\*, [K0, K1]) :



Nous pouvons maintenant attacher K2 à cette Structure de Discours : il y a deux sites d'attachement possible : K1 ou K\*<sup>21</sup>.

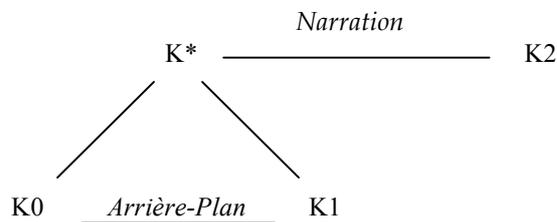
Nous avons montré plus haut (§7.1) qu'il y avait un lien fort entre K2 et K1. Que se passe-t-il si on attache K2 à K1 ? On peut inférer, par l'axiome (a1), qui prendra dans ce cas le pas sur l'axiome d'Arrière-Plan (règle « dure » contre règle « molle », leurs effets temporels étant incompatibles) : Narration(K1, K2). On peut aussi, grâce à des informations issues de la sémantique lexicale et à un isomorphisme partiel entre les structures syntaxiques des propositions, inférer : Contraste(K1, K2). Ce qui donne la structure suivante :



21 En toute généralité, K0 est également ouvert, mais seulement pour l'attachement d'un constituant qui poursuit la description de l'arrière-plan (Asher 19996a, b). Ici, P2 décrivant un événement et non un état, cette éventualité est écartée.

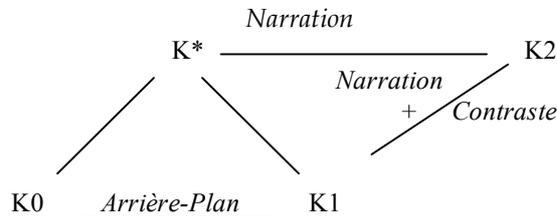
Mais avec une telle structure, K2 reste au niveau de l'Arrière-plan. Or K2 ne continue pas la fonction discursive d'Arrière-plan que joue K1 par rapport à K0, et K\* ne peut jouer le rôle de "topique FBP" par rapport à K2, ce qui viole le principe "*Continuing Discourse Patterns*" de la SDRT qui régleme les structures hiérarchiques. Cette structure n'est donc pas admissible.

Si on attache K2 à K\*, le FBP de K0 et K1, comme on l'avait fait pour l'exemple (6), on obtient la structure suivante :



à partir de laquelle on pourra inférer, par l'axiome (a10),  $e_0 < e_2$ , mais pas  $s_1 < e_2$ , comme on le voudrait.

On voudrait en fait que K2 remonte au niveau du FBP, tout en gardant le lien avec K1, soit la structure suivante :



Il faudrait donc trouver un moyen d'indiquer que la Relation de Discours s'établit avec K1 à l'intérieur du FBP, tout en restant attaché par Narration au FBP lui-même. On pourrait envisager l'ajout de l'axiome suivant<sup>22</sup> :

$$(a11) \quad \langle \tau, \gamma, \delta \rangle \ \& \ \text{FBP}(\gamma, [\alpha, \beta]) \ \& \ \text{Incompatibles}(e_\beta, e_\delta) \ \& \ \text{Puis}(\delta) \rangle \ > \ \langle \tau, \beta, \delta \rangle \ \& \ \text{Narration}(\beta, \delta)$$

Mais un tel ajout impliquerait en outre la modification de certains principes généraux de la SDRT, comme celui de "*Continuing Discourse Patterns*", ce que nous laissons pour de futures recherches.

22 Il suffit d'avoir  $\langle \tau, \beta, \delta \rangle$  pour que la relation  $\text{Contraste}(\beta, \delta)$  se déclenche également par ailleurs.

### 5.3. Autre cas

Nous avons vu jusqu'ici la configuration majoritaire des exemples où *puis* relie un imparfait et un passé simple. Mais un autre type d'exemples est possible :

- (18) Dix minutes plus tard, il *embrassait* sa mère, sa sœur Marie ; et, de son sac ouvert au milieu du salon, il *tirait* des photos du régiment. *Puis*, tandis que la famille se passait les photos et s'ingéniait à le reconnaître parmi le groupe, il *monta* à sa petite chambre. (Roy, *Bonheur d'occasion*)

Il s'agit là cependant d'un cas un peu particulier, avec un imparfait narratif (on a en fait, en (18), deux imparfaits narratifs, *embrassait sa mère, sa sœur Marie* et *tirait des photos du régiment*). L'imparfait narratif a été en particulier décrit par L. Tasmowski-De Ryck (1985). Nous en reprenons ici les propriétés majeures, telles qu'elles sont récapitulées par C. Vetters (1996 : 128) :

- il peut être remplacé par le passé simple.
- il est accompagné d'un complément de temps antéposé, qui avance le temps de référence. Les compléments qui favorisent l'emploi de l'imparfait narratif sont du type de *x temps plus tard* (comme ici), ou encore les dates précises.
- il permet au récit d'avancer.
- il affecte le plus souvent des verbes téliques (comme ici *tirer de son sac des photos du régiment*).

L'imparfait narratif a une grande similarité avec le passé simple, ce qui pourrait amener à le regarder comme perfectif. Ce dernier point est cependant contesté (par exemple par C. Vetters 1996 : 128). Nous n'allons pas ici entrer dans le débat. Quoiqu'il en soit, la difficulté à distinguer les caractéristiques de l'imparfait narratif de celles du passé simple ne nous encouragent pour l'instant pas à intégrer le traitement de l'imparfait narratif dans la SDRT. Et ce, d'autant plus que les moyens de le reconnaître formellement sont encore loin de pouvoir être établis (les propriétés linguistiques énoncées plus haut ne constituent pas des critères facilement maniables, et comme nous allons le voir, même la présence d'un complément de temps antéposé n'est pas un élément décisif). Pour l'instant, on peut simplement avancer qu'un traitement de l'imparfait narratif en SDRT amènerait à mettre en œuvre les mêmes relations de discours que celles qui s'appliquent entre événements au passé simple.

### 6. P1-PS puis P2-IMP

Commençons par souligner que le cas *PS puis IMP* est un cas très rare, qui relève d'un usage assez marqué, littéraire. Sur tous les exemples qu'on a

répertoriés (i.e. sur environ un millier d'exemples), on n'en a trouvé qu'une dizaine qui illustrent cette construction. On va en présenter quelques-uns, sans traitement formel - lequel serait d'autant plus prématuré ici qu'il s'agit de cas « marginaux » dont la simple analyse descriptive est déjà fort peu assurée. Considérons d'abord l'exemple (19) :

- (19) Un grand silence tomba.  
– quand nous reviendrons de la guerre, dit enfin M. Pasquier, je vous raconterai les souvenirs de mon voyage en Afrique. Un voyage mirobolant ! Il y eut un nouveau silence. Puis on entendait un bruit poignant, un bruit terrible, qui semblait sourdre non d'un être, mais de l'épaisseur de la terre. (Duhamel, *Le Combat contre les ombres*)

Ici, l'imparfait n'a pas les caractéristiques d'un imparfait standard. Il n'est pas ancré par une relation d'Arrière-Plan sur un événement au passé simple. Ce n'est pas non plus un imparfait de répétition. En revanche, il a les caractéristiques de l'imparfait narratif mentionnées plus haut, à un trait – mais un trait important – près : il lui manque d'être accompagné d'un adverbe de localisation temporelle antéposé, du type *x temps plus tard*, comme on l'avait vu pour l'exemple (18).

Selon A.M. Berthonneau et G. Kleiber (1999 : 146-147), l'exigence d'une localisation temporelle précise fait que l'emploi de *puis* (qui n'indique, en matière de temporalité, qu'une postériorité) ne convient pas pour l'imparfait narratif<sup>23</sup>. Ils opposent ainsi les acceptabilités respectives des exemples que nous reprenons en (20) et (20') :

- (20) Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. Six mois plus tard, il se remariait. (Maupassant, *Les bijoux*)
- (20') \*Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. Puis il se remariait.

L'imparfait qui, dans la citation de Maupassant où il est précédé de *six mois plus tard*, fonctionne sans difficulté dans un emploi narratif, devient inacceptable lorsque *six mois plus tard* est remplacé par *puis*.

Notre exemple (19) vient contredire cette analyse. L. Gosselin (1999 : 24) produit d'autres exemples du même type, tirés des aventures de Fantômas, qu'il présente également comme des contre-exemples à l'analyse de A. M. Berthonneau & G. Kleiber. Mais si, en s'appuyant sur ces exemples, on affirmait que *puis* peut être suivi d'un imparfait narratif, on n'expliquerait pas pourquoi la plupart du temps, c'est impossible (cf. (20')).

---

23 A. M. Berthonneau et G. Kleiber parlent d'imparfait « de rupture » plutôt que d'imparfait narratif. Mais notre analyse de l'imparfait n'est pas assez développée pour que nous tenions compte de ce type de distinction.

En fait, nous devons reconnaître que nous n'avons pas de réponse à apporter au problème qui se pose ici <sup>24</sup>. Nous nous contenterons de proposer quelques autres exemples trouvés en corpus, et qui pourraient éventuellement servir à alimenter le débat.

- (21) Elle ne répondit rien, d'abord. Sa poitrine se soulevait, s'abaissait vite. Gaspard avait parlé avec un tel sentiment de coeur qu'elle le *regarda*, d'un regard qui allait vers lui comme une rayée de soleil. *Puis* elle *essayait* de sourire, mais le pauvre sourire : [...] (Pourrat, *Château 7 Portes*)
- (22) Elle *retomba* dans son étreinte, *quémanda* des baisers, des atouchements, des débordements, *puis*, se remettant à dialoguer abruptement, le dévisageant de très près, lui – son regard, ses traits, sa bouche – elle *demandait* sérieusement : [...] (Assia Djebar, *les Nuits de Strasbourg*)

*Elle essayait de sourire* en (21), *elle demandait sérieusement* en (22), nous semblent bien avoir les caractéristiques de l'imparfait narratif. En (21), on rattacherait la proposition à l'imparfait à la proposition au passé simple *elle le regarda* – laquelle, même si elle est syntaxiquement subordonnée, est en subordination inverse, et revêt donc le caractère énonciatif « principal ». En (22), on peut penser que les participes présents (*se remettant à dialoguer abruptement*, *le dévisageant de très près*) permettent de donner une sorte d'ancrage à l'imparfait narratif.

Notons que dans certains de nos exemples, l'imparfait que nous regardons comme narratif se combine avec une valeur itérative. C'est le cas pour l'exemple (23) :

- (23) Il [le "comte Caradec" ] pénétra dans un des bâtiments, gravit, les mains tâtonnantes, un petit escalier tournant au-dessus des écuries, et s'arrêta sur le palier, devant une porte maculée de chaux.  
– Frédéric ! *Appela-t-il*.  
*Puis il frappait* deux coups, presque timides. (Châteaubriant, *Monsieur de Lourdines*)

En (23), seul le verbe *frapper* est affecté par la répétition : l'analyse selon laquelle il y aurait une répétition portant sur l'ensemble des intervalles ordonnés *appeler/frapper*, est donc impossible. Mais il n'est pas davantage possible de dire que c'est la répétition qui provoque l'emploi de l'imparfait dans *il frappait deux coups* : il s'agit en effet d'une répétition spécifiée (*deux coups*), et on attendrait donc plutôt un passé simple (ce qui justement nous amène encore ici à parler d'imparfait narratif).

---

24 Sans doute faudrait-il, pour aller vers une réponse satisfaisante, reprendre justement la distinction que nous avons occultée entre imparfait narratif et imparfait de rupture.

Toutefois, nous avons bien trouvé des exemples où l'usage de l'imparfait, dans la séquence *PS puis IMP*, serait véritablement dépendant d'une répétition. De tels exemples restent cependant exceptionnels :

- (24) Deux ou trois fois, il *posa* doucement Burette. Il *fit* une grimace en se tenant la fesse et il *respira* jusqu'au fond des poumons. *Puis* vite, il le *repre*nait, disant : [...] (Benjamin, *Gaspard*)
- (25) Félicité *tomba* sur une chaise, en s'appuyant la tête à la cloison, et *ferma* ses paupières, qui devinrent roses tout à coup. *Puis*, le front baissé, les mains pendantes, l'œil fixe, elle *répétait* par intervalles : [...] (Flaubert, *Un cœur simple*)

L'exemple (24) est un cas un peu particulier, dans la mesure où le contraste lexical invite à rattacher *vite, il le repre*nait à *deux ou trois fois, à il posa doucement Burette* – ce qui revient à dire que la répétition porte sur le couple d'événements *poser/reprendre*. L'emploi du passé simple, pour la répétition de *poser doucement Burette*, s'explique simplement par le fait qu'il s'agit d'une répétition spécifiée (*deux ou trois fois*). La présence d'une description singulière au passé simple (*Il fit une grimace en se tenant la fesse et il respira jusqu'au fond des poumons*), entre nos deux segments itératifs, vient troubler cette interprétation – et compliquer l'analyse. Mais il est sans doute possible de situer cet événement au passé simple à l'intérieur de l'un des intervalles définis par l'itération. Cela pourrait également poser problème de parler d'itération pour *il le repre*nait, disant : – *on avance, poteau, t'en fais pas... on va être dans l'avillage et on va t'guérir ça*, dans la mesure où les paroles citées sont probablement uniques, ont peu de chances d'être à chaque fois répétées à l'identique. Mais nous renvoyons, pour une analyse fine de ce qui doit être regardé comme un jeu littéraire entre segments singulatifs et itératifs, à des études de poétique telles que celle de G. Genette (1972 : 145-156).

L'exemple (25) ne relèverait pas de la même analyse. Dans cet exemple en effet, l'imparfait de *elle répétait par intervalles* est sans doute bien un imparfait d'itération, sans que le segment au passé simple qui le précède (*Félicité tomba sur une chaise [...], et ferma ses paupières*)<sup>25</sup> fasse également l'objet d'une itération. Répétons simplement que la présence de *puis*, dans de telles conditions, fait figure d'exception.

Mentionnons enfin le cas illustré par l'exemple suivant :

- (26) Saint-Loup vint les voir [des lettres] à l'hôtel, le jour où elles arrivèrent qui était la veille de son départ. Il les *lut* avidement, maniant chaque feuille avec respect, tâchant de retenir les phrases, *puis* s'étant levé, *s'excusait* déjà

---

25 Notons qu'en (25), on pourrait faire le même type de commentaire qu'à propos des exemples (12) à (14), à savoir que les deux phrases au passé simple peuvent constituer un bloc auquel se rattache la phrase commençant par *puis*.

auprès de ma grand'mère d'être resté aussi longtemps, quand il l'entendit lui répondre : [...] (Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleur*)

L'imparfait de *s'excusait*, en (26), n'est ni un imparfait narratif, ni un imparfait de répétition, mais un imparfait standard d'arrière-plan permettant d'avoir un *quand* de subordination inverse. Or du fait qu'on a affaire justement à une subordination inverse, qui donne à *il l'entendit lui répondre* (dans *[il] s'excusait déjà [...] quand il l'entendit lui répondre*) le rôle énonciatif principal, on pourrait penser que c'est cette dernière proposition que *puis* relie par narration à la proposition au passé simple *il les lut avidement*. Cette hypothèse reste cependant contestable. D'une part en effet, le fait qu'on garde le même sujet entre *il les lut* et *s'excusait déjà* (avec ellipse) favoriserait plutôt l'établissement d'une relation de narration avec la proposition à l'imparfait. Et d'autre part, en reliant directement *il les lut* et *il l'entendit lui répondre*, on sent bien qu'il manque, dans la trame narrative, la place qu'il faudrait faire à l'événement de s'excuser (en outre, la structure ne permettrait pas la résolution de l'anaphore pronominale *l'*). Mais nous n'essaierons pas d'affiner l'analyse de ce type d'exemple ; nous nous contenterons de noter que la construction avec subordination inverse permet d'admettre, à la suite de *puis*, un imparfait non narratif qui, sans cette construction, pose en général problème.

Signalons, avant de passer à la section suivante, que dans notre étude de *puis* nous rejoignons en plusieurs points l'analyse réalisée par J. Brès et B. Vérine (1998) à propos de constructions où deux propositions respectivement au passé simple et à l'imparfait sont reliées par la conjonction *et* (pour les cas où *et* indique une séquence des procès en jeu). J. Brès et B. Vérine relèvent le même type d'exemple où une subordination inverse permet d'atténuer l'anormalité apparente de la jonction (qu'ils qualifient de « zeugme verbo-temporel »)<sup>26</sup>. Ils mentionnent également les cas où l'imparfait exprime une itération, après qu'un procès unique a été posé par le passé simple. Et bien sûr, ils font état d'exemples où l'imparfait prend une valeur d'imparfait narratif.

Pour ce dernier cas cependant, ils s'intéressent à des exemples dans lesquels l'imparfait s'appuie sur une « béquille d'ascendance », i.e. un circonstant temporel antéposé (*au bout d'un quart d'heure environ, bientôt*)

---

26 A côté du rôle de « chaperon » du passé simple qui, « par les vertus de la subordination inverse, prend de ce fait [l]a place [de l'imparfait] », J. Brès et B. Vérine voient la possibilité d'un « autre chaperon, beaucoup plus discret et rare à la fois : l'ombre portée d'un verbe introducteur de parole au PS, en discours indirect libre », comme dans l'exemple « Bouvard *s'affaissa* dans le fauteuil, *et il était* bien aise de ne pas voir Béchet. » (Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*). Nous n'avons pas, dans notre corpus, rencontré d'exemple de ce type avec *puis* - mais aussi vaste soit-il, le corpus reste un terrain d'étude limité.

qui permet de faire avancer le point de référence temporelle. Nous avons, pour notre part, été plutôt confrontées à des exemples où il nous semblait que *puis* suffisait, à soi seul, à autoriser l'usage d'un imparfait narratif. Nous avons cependant dû reconnaître que nous ne savions pas bien établir les conditions dans lesquelles ce type d'usage était possible. J. Brès et B. Vérine nous donnent peut-être une piste à explorer en évoquant, à côté des « béquilles d'ascendance », le rôle joué par les « marques typographiques » et par ce qu'ils appellent des « tampons syntaxiques » pour adoucir la jonction problématique du passé simple et de l'imparfait. En effet, si nous n'avons pas d'exemples où *puis* s'accompagne d'un circonstant temporel, dans tous les exemples que nous avons présentés, en revanche, l'imparfait est séparé du passé simple :

– soit par la ponctuation (avec éventuellement changement de paragraphe, cf. exemple (23))

– soit par des éléments qui correspondraient assez bien à ce que J. Brès et B. Vérine désignent comme « tampons syntaxiques » (« syntagmes qui accroissent la tenue à distance respectable » du passé simple et de l'imparfait). Les auteurs en donnent comme exemple l'adverbe *lentement* dans *Il se mit à ses genoux et, lentement, il la dévêtait [...]* (Maupassant, *Le mal d'André*). Nous aurions un cas de figure similaire avec la séparation induite par *d'un regard qui allait vers lui comme une rayée de soleil entre elle le regarda et Puis elle essayait de sourire*, dans notre exemple (21). Et nous avions le même type d'intuition quand, à propos de l'exemple (22), nous suggérions que la présence des participes présents (*se remettant à dialoguer abruptement, le dévisageant de très près*) facilitait l'usage de l'imparfait narratif. Mais le cas des participes présents est certainement plus particulier encore : toujours à propos de l'exemple (22), nous suggérions de façon très approximative que les participes présents permettaient de donner une sorte d'ancrage à l'imparfait narratif – ce qui les rapprocherait cette fois des circonstants temporels. Et il nous faut maintenant ajouter qu'ils ne se contentent sans doute pas de jouer en faveur de l'espacement entre les deux procès au passé simple et à l'imparfait, ni de donner un ancrage à l'imparfait : ils introduisent encore un procès dont il faudrait tenir compte dans l'établissement des relations de discours

Notons que ce que nous venons de reprendre à l'étude de J. Brès et B. Vérine (béquilles d'ascendance, ponctuation, tampons syntaxiques), nous l'avons en priorité appliqué à nos cas d'imparfait narratif. Or il faudrait suivre la même démarche pour des exemples où il s'agit de construction avec subordination inverse (cf. exemple (26), avec l'insertion du participe présent *s'étant levé* entre le *puis* et le verbe à l'imparfait), ou d'imparfait de répétition (cf., en (25), la présence de *le front baissé, les mains pendantes, l'œil fixe*, dans la même position, ou encore, en (24), la présence de *vite* –

mais *vite* est-il vraiment un tampon syntaxique au même titre que *lentement* dans l'exemple de J. Brès et B. Vérine ?).

## 7. P1-IMP puis P2-IMP

Comme on pouvait s'y attendre, beaucoup d'exemples apparaissent en corpus, qui illustrent la séquence P1-IMP puis P2-IMP. On retrouve là en effet le cas typique d'itération produisant un ensemble de couples d'événements, tel qu'il était analysé par Vet (1981) (cf. notre section 4). Il n'est pas nécessaire de développer ce cas, qui nous ramène à celui où *puis* établit une relation entre propositions au passé simple.

Les exemples ne relevant pas de cette analyse sont beaucoup plus rares. Il est en effet très difficile d'accepter *puis* entre deux imparfaits standard sans interprétation itérative – et on retrouve là l'explication de C. Vet, sur l'impossibilité d'ordonner des intervalles dépourvus de contours nets. Nous illustrerons cette difficulté par l'inacceptabilité d'un exemple comme celui que nous avons construit en (27) :

(27) \*D'abord il était jeune. Puis il était vieux.

Les seuls exemples qui, en corpus, pourraient sembler illustrer un tel modèle, se ramènent en fait à une lecture itérative. C'est le cas de l'exemple (28) :

(28) on ne voyait le jour que de temps en temps au-dessus de soi ; il *était* là, *puis* il n'*était* plus là (Ramuz, *Derborence*)

La particularité de (28) réside en ceci que l'itération porte sur des états. Mais il faut prendre garde qu'il s'agit ici d'« état » au sens lexical, vendlerien du terme, ce que l'on peut encore désigner par « mode d'action ». Sans itération, les imparfaits seraient remplacés par des passés simples, cf. encore (exemple construit) :

(29) Il alternait périodes de privation et d'abondance. Il était maigre, puis il était gros. [répétition de *il fut maigre, puis il fut gros*]

Les autres cas que nous allons maintenant brièvement évoquer à travers un simple exemple sont des cas où l'un – au moins – des deux imparfaits n'est plus un imparfait standard, mais un imparfait narratif. Voyons ainsi :

(30) Un homme d'équipe s'en venait, qui écouta : elle recommença pour lui, avec tous les détails. Et Gaspard... la *regardait* simplement. Cette rage inattendue chez une femme d'ordinaire sans défense, l'avait cloué sur place. *Puis*, une idée démoniaque lui *poussait* sous le front, et il dit d'un ton tranquille : [...]  
(Benjamin, *Gaspard*)

Cet exemple pose d'abord le problème du rattachement de *puis*, une *idée démoniaque lui poussait sous le front* : faut-il rattacher cette proposition à la proposition immédiatement précédente au plus-que-parfait (*cette rage inattendue [...] l'avait cloué sur place*), ou à la proposition à l'imparfait (*Et Gaspard... la regardait simplement*) ? Admettons que l'on retienne la seconde solution, avec une relation entre les deux imparfaits. Dans ce cas, notre analyse combinerait des éléments que nous avons déjà vus dans les sections précédentes : nous dirions que la première situation (avec un imparfait standard) est close par la présence du *puis*, et que le second imparfait fonctionne comme imparfait narratif.

## 8. Conclusion

Nous avons étudié, dans cet article, l'interaction de *puis* avec des phrases à l'imparfait. Nous avons analysé trois cas de figure. L'étude du premier cas, *P1-IMP puis P2-PS*, a révélé qu'on pouvait relier une phrase à l'imparfait à une phrase au passé simple par une relation de Narration lorsqu'une relation de Contraste est également présente. L'examen des exemples entrant dans le deuxième cas de figure, *P1-PS puis P2-IMP*, beaucoup plus rares dans notre corpus, a montré qu'on était en présence d'imparfaits possédant une grande partie des caractéristiques de l'imparfait narratif. Le troisième cas, *P1-IMP puis P2-IMP*, fréquent en corpus, comporte essentiellement des exemples d'itération sur un couple d'événements, auxquels on peut appliquer l'analyse du cas *P1-PS puis P2-PS*. Nous avons cependant mis au jour quelques exemples qui font exception à cette configuration générale et pour lesquels une analyse plus poussée doit encore être menée.

Du point de vue méthodologique, nous avons proposé une étude de *puis* en corpus dans l'objectif de formaliser sa sémantique en SDRT. Cette étude commencée pour le cas *P1-PS puis P2-PS* dans (Bras, Le Draoulec, Vieu 2001), et poursuivie ici pour l'interaction avec l'imparfait nous a permis :

- d'avancer dans la description de la contribution précise de *puis* au discours,
- mais également de poser des spécifications pour affiner la théorie elle-même. Ainsi, nous avons proposé ici une première formalisation en SDRT, qui a montré que la notion de FBP introduite dans (Asher et al. 1995a) et reprise dans (Asher 1996a, 1996b) doit être raffinée, si l'on veut rendre compte de façon satisfaisante des cas où *puis* relie une phrase à l'imparfait à une phrase au passé simple.

D'autres perspectives s'ouvrent maintenant, comme celle d'étudier l'interaction de *puis* avec d'autres temps, par exemple le passé composé, dans la lignée de De Swart & Molendijk (2000) ; ou celle de comparer *puis* avec *alors*, *ensuite* et *après*.

## Références

- Asher, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : Kluwer.
- Asher, N. (1996a). L'interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours, *Langages* 123, 30-50.
- Asher, N. (1996b). Mathematical Treatments of Discourse Contexts, in: *Proceedings of the 10<sup>th</sup> Amsterdam Colloquium*, Amsterdam: ILLC, 21-40.
- Asher, N. ; Aurnague, M. ; Bras, M. ; Sablayrolles, P. ; Vieu, L. (1994). Computing the spatio-temporal Structure of Discourse, in : H. Bunt ; R. Muskens ; G. Rentier, (eds), *Proceedings of the International Workshop on Computational Semantics IWCS'94*, Tilburg : ITK, 11-20.
- Asher, N. ; Aurnague, M. ; Bras, M. ; Sablayrolles, P. ; Vieu, L. (1995a). De l'espace-temps dans l'analyse du discours, *Sémiotiques* 9, Numéro spécial Théories sémantiques et modélisation, 11-62.
- Asher, N. ; Aurnague, M. ; Bras, M. ; Vieu, L. (1995b). Spatial, Temporal and Spatio-temporal Locating Adverbials in Discourse, in : P. Amsili ; M. Borillo ; L. Vieu, (eds), *Time, Space and Movement : Meaning and Knowledge in the Sensible World*, Workshop Notes of the 5th International Workshop TSM'95, Toulouse, 107-119.
- Berthonneau, A.M. ; Kleiber, G. (1999). Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique, *Cahiers de Praxématique* 32 : 119-166.
- Bras, M. ; Asher, N. (1994). Le raisonnement non monotone dans la construction de la structure temporelle de textes en français, in : AFCET-AFIA, (eds), *Actes du 9<sup>ème</sup> congrès de l'AFCET RF-IA*, vol 2, Paris, 223-234.
- Bras, M. ; Le Draoulec, A. ; Vieu, L. (2001) French Adverbial Pairs between Temporal Structure and Discourse Structure, In : M. Bras ; L. Vieu, (eds), *Semantic and Pragmatic Issues in Discourse and Dialogue : Experimenting with Current Theories*, CRiSPI series, Elsevier, à paraître été 2001.
- Bres, J. ; Verine, B. (1998). D'un zeugme verbo-temporel : l'appariement [PS ET IP], in : A. Englebert ; M. Pierrord ; L. Rosier ; D. Van Rarnsdonk, (eds), *La ligne claire, De la linguistique à la grammaire* : 175-185.
- Davidson, D. (1967) The logical Form of Action sentences, in : N. Rescher, (éd.), *The Logic of Decision and Action*, Pittsburgh : The University Press, 81-95.
- De Swart, H. ; Molendijk, A. (2000). Le passé composé narratif : une analyse discursive de l'étranger de Camus, *Recherches de linguistique française et romane* 19, Utrecht.
- Genette, G. (1972). *Figures III*, Paris : Seuil.

- Gosselin, L. (1999). Le sinistre Fantomas et l'imparfait narratif, *Cahiers de Praxématique* 32 : 19-42.
- Grevisse, M. (1993). *Le bon usage* 13<sup>ème</sup> édition, Paris : Duculot.
- Hansen, M-B.M. (1995). Puis in spoken French : from time adjunct to additive conjunct ?, *French Language Studies* 5 : 31-56.
- Hinrichs, E. W. (1981). *Temporale Anaphora im Englischen*, Magisterarbeit, Tübingen.
- Kamp, H (1981). Evénements, représentations discursives et référence temporelle, *Langages* 64 : 34-64.
- Kamp, H. ; Reyle, U. (1993). *From Discourse to Logic*, Dordrecht : Kluwer.
- Kamp, H. ; Rohrer, C. (1983). Tense in Texts, in : R. Bauerle ; C. Schwarze ; A. Von Stechow, (eds), *Meaning, Use and the Interpretation on Language*, Berlin : De Gruyter, 250-269.
- Lascarides, A. ; Asher, N. (1993). Temporal Interpretation, Discourse Relations, and Commonsense Entailment, *Linguistics and Philosophy* 16 : 437-493.
- Melis, L. (1983). *Les circonstants et la phrase*, Louvain : Presses Universitaires de Louvain.
- Molendijk, A. (1990). *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam / Atlanta : Rodopi, Collection Faux titre.
- Molendijk, A. & Vet, C., (1995). Interprétation, référence et cohésion, *Sémiotiques* 9, Numéro spécial *Théories sémantiques et modélisation* : 63-88.
- Partee, B. (1984). Nominal and Temporal Anaphora, *Linguistics and Philosophy* 7: 243-286.
- Robert, P. (1994). *Le Grand Robert de la langue française* (version électronique).
- Tasmowski-De Ryck, L. (1985). L'imparfait avec et sans rupture, *Langue Française* 67 : 59-77.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press.
- Vet, C. (1980). *Temps, aspects et adverbies de temps en français contemporain*, Genève : Droz.
- Vet, C. (1991). Tense and Time Adverbials : Reference vs Perspective in Discourse, in : M. Kas ; E. Neuland ; C. Vet, (eds), *Language and Cognition* 1, Groningen.
- Vet, C., (1999). Temps verbaux, relations rhétoriques et chaînes topicales, *Travaux de Linguistique* 39 : 59-75.
- Vetters, C. (1996). *Temps, aspect et narration*, Amsterdam : Rodopi.